

DÉPARTEMENT
Indre-et-Loire

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical
Séance du 26 mars 2019

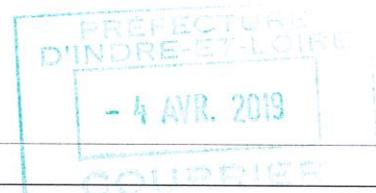
ARRONDISSEMENT
TOURS

Le vingt-six mars 2019, à 18 heures, le Comité Syndical ANVAL, dument convoqué le 20 mars 2019, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal de la commune de La Membrolle-sur-Choisille, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS.

ANVAL
Syndicat Mixte
Affluents Nord Val de Loire

Titulaires présents : Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Bruno FENET, Mme Hédia GHANAY, M. Antoine TRYSTRAM, M. Michel PASQUIER, Mme Régine HINET, M. Antoine REILLE, Mme Valérie DEPLOBIN, M. Ludovic BOURDIN, M. Dominique GOURDON, M. Michel HIRTZ, M. Christian VRAIN, Mme Martine POTEL, M. Jean-Pierre RIOT, M. Gilles EDELIN, M. Pierre HABERT, M. Jacques MOTARD, M. Eric POUDELET.

Nbre de Membres en exercice : 33
Nbre de Présents : 19
Nbre de suffrages exprimés : 19



DEL 26032019-03 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu les dispositions de l'article L 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du même code,

Vu les dispositions de l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoyant que pour un établissement public, la commission d'appel d'offres est composée du Président (ou son représentant) et par cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de l'Assemblée Délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DECIDE de PROCEDER à la désignation des membres à la Commission d'Appel d'Offres à main levée, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Une seule liste est déposée :

Titulaires : M. Bruno FENET, M. Michel PASQUIER, Mme Hédia GHANAY, M. Dominique GOURDON, M. Jacques MOTARD.

Suppléants : M. Pierre HABERT, M. Christian VRAIN, M. Jean-Pierre RIOT, M. Antoine TRYSTRAM, M. Ludovic BOURDIN.

L'unique liste obtient 19 voix.

Par conséquent, les membres suivants sont élus, pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres :

Président : M. Sébastien MARAIS

Vice-Président : M. Bertrand RITOURET

Membres Titulaires	Membres Suppléants
M. Bruno FENET	M. Pierre HABERT
M. Michel PASQUIER	M. Christian VRAIN
Mme Hédia GHANAY	M. Jean-Pierre RIOT
M. Dominique GOURDON	M. Antoine TRYSTRAM
M. Jacques MOTARD	M. Ludovic BOURDIN

Fait à La Membrolle-sur-Choisille,
Le 28 mars 2019

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le
Publié ou notifié le

2/04/19
2/04/19

ANVAL
(Syndicat Mixte des Affluents
Nord Val de Loire)
Siège social: Place de l'Europe
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE

Pour extrait certifié conforme,

Sébastien MARAIS, Président